



## Les cours de musique au Collège

Trois possibilités s'offrent à nos apprenti.e.s musicien.ne.s pendant leur parcours scolaire. Au premier cycle (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire), les élèves peuvent choisir d'évoluer dans le cours de musique régulier ou encore de faire partie de l'option Musique- Harmonie.

[Découvrez la musique au Collège,  
en images](#)

*Jean-Eudes*

---

## Le cours de musique (art) régulier

(1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire)

Au Collège, il est possible d'effectuer le cours de musique régulier (cours de base), qui est offert à raison de trois périodes par cycle de neuf jours au premier cycle. Le cours de musique, ainsi que tous les autres cours d'art, est offert à deux périodes par cycle de neuf jours au deuxième cycle (3<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire).

Le cours de base touche l'appropriation du langage musical dans un contexte d'orchestre d'harmonie (instruments à vents et percussions). De plus, on y aborde l'histoire de la musique ainsi que la découverte d'applications musicales telles que Garage Band, Launch Pad, etc. La réalisation de projets multimédias et la présentation de films musicaux font aussi partie du cours.

Les élèves font l'apprentissage d'un instrument (flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, euphonium, tuba, basse électrique ou percussions). Des musicien.ne.s spécialistes offrent occasionnellement des ateliers en classes semi-privés, par section d'instruments, afin de favoriser l'appropriation des particularités de chaque instrument. Le cours culmine avec la présentation d'un concert.



# L'option Musique-Harmonie

(1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire)

L'option Musique-Harmonie est un cours d'art qui se donne à trois périodes par cycle de neuf jours. Pour cette option, les élèves sont sélectionné.e.s selon leur expérience musicale. Les élèves intéressé.e.s doivent signifier leur intérêt en remplissant le formulaire de l'option musique avant le 1<sup>er</sup> novembre. Une des particularités de cette option est que les cours sont majoritairement donnés par des spécialistes en classes semi-privés, par section d'instruments. En fait, chaque section d'instruments sera supervisée par un.e spécialiste deux fois par cycle. Des activités, des concerts, la participation à des concours, des camps musicaux ainsi que des sorties sont proposés. L'apprentissage d'un instrument autre que celui qui nous a permis d'accéder à cette option est possible. Le choix de l'instrument sera fait en fonction de l'intérêt de l'élève et des besoins de l'harmonie. Ce groupe d'harmonie est composé de flûtes traversières, de clarinettes, de saxophones, de trompettes, de trombones, d'euphoniums, de tubas, ainsi que de la batterie, de la basse électrique et des percussions. Finalement, nous fournissons tous les instruments et nous donnons aux élèves l'accès aux locaux de pratique à compter de 14 h 45 ainsi que pendant les heures de dîner.

Les frais de l'option Musique-Harmonie pour l'année scolaire en cours (2024-2025) sont de 510 \$. Ces frais sont payables selon la modalité de paiement choisie lors de l'inscription. Par ailleurs, les élèves de l'option Musique-Harmonie ont également accès au riche programme des activités d'éveil. L'option Musique-Harmonie se poursuit en 2<sup>e</sup> secondaire. L'inscription est ainsi valable pour 2 ans.

Le formulaire d'inscription sera disponible après les examens d'admission, le mercredi 2 octobre 2024.  
Date limite d'inscription : le 1<sup>er</sup> novembre 2024.

Informations à transmettre pour l'inscription :

- Expérience musicale de l'enfant et le nom de l'enseignant.e et/ou de l'établissement scolaire
- Court texte présentant son intérêt à rejoindre l'harmonie



---

# La concentration musique

(3<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire)

Au deuxième cycle du secondaire, la concentration musique prend place. Elle est offerte à raison de cinq périodes par cycle de neuf jours. Les élèves poursuivent l'apprentissage des instruments issus du *stage band* (grand ensemble jazz). Les chanteur.euse.s, les guitaristes et les pianistes sont également les bienvenu.e.s dans l'ensemble. L'apprentissage est orienté vers les musiques du XX<sup>e</sup> siècle : le Blues, le Swing, le Broadway, le Funk, le Rock, le Motown et le métissage à travers le monde.

Les cours semi-privés sont donnés par des spécialistes, professionnel.le.s sur la scène musicale montréalaise.

Le niveau des pièces est adapté selon le niveau des élèves et sera approuvé par les juges aux différentes compétitions régionales, provinciales ou nationales. D'autres activités, telles que des concerts, des compétitions, des camps musicaux ainsi que des sorties sont proposés.

